REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006856700037

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVICE ASSAINISSEMENT

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LTP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30 A3.2 - Etalement des provisions 31 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 34 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 35 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 36 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 38 A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44 A8.3 - Opérations liées aux cessions 45 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 46 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 47 A10 - Etat des travaux en régie 48 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 50 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 51 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 52 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 53 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 54 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 55 B1.7 - Etat des engagements reçus 56 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 57 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 58 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 59 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 66

64

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	2 975 880,16	G	4 121 366,15	G-A	1 145 485,99
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	2 156 950,97	н	3 552 500,14	Н-В	1 395 549,17

			•			<u> </u>
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)		(si déficit)	0,00	I	2 101 510,14 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	2 942 943,43
., ,	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

	=		
DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
 P= 5 132 831,13 A+B+C+D	Q= G+H+I+J 12 718 319,86	=Q-P 7 585 488,73	

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	775 960,00	L	615 429,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	775 960,00	= K+L	615 429,00

		DEPENSES		RE	CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	2 975 880,16	= G+I+K	6 222 876,29	3 246 996,13
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	2 932 910,97	= H+J+L	7 110 872,57	4 177 961,60
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 908 791,13	= G+H+l+J+K+L	13 333 748,86	7 424 957,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		s engagées non andatées	Titres re	stant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	К	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTA	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		775 960,00	L	615 429,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		615 429,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 546,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	757 414,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	1 075 679,00	825 838,82	126 152,80	0,00	123 687,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	606 648,00	545 452,37	795,00	0,00	60 400,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 000,00	70 490,74	0,00	0,00	1 509,26
Т	otal des dépenses de gestion courante	1 754 327,00	1 441 781,93	126 947,80	0,00	185 597,27
66	Charges financières	269 000,00	212 725,80	56 119,34	0,00	154,86
67	Charges exceptionnelles	52 000,00	8 850,00	0,00	0,00	43 150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	2 090 327,00	1 663 357,73	183 067,14	0,00	243 902,13
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 726 183,14				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 145 000,00	1 129 455,29			15 544,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	3 871 183,14	1 129 455,29			2 741 727,85
	TOTAL	5 961 510,14	2 792 813,02	183 067,14	0,00	2 985 629,98
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	employer)		
•		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 315 000,00	3 557 202,81	0,00	0,00	-242 202,81
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	61 915,64	7 474,00	0,00	-34 389,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des recettes de gestion courante	3 350 000,00	3 619 118,45	7 474,00	0,00	-276 592,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	59 390,86	0,00	0,00	-59 390,86
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	3 350 000,00	3 678 509,31	7 474,00	0,00	-335 983,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	510 000,00	435 382,84			74 617,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	510 000,00	435 382,84			74 617,16
	TOTAL	3 860 000,00	4 113 892,15	7 474,00	0,00	-261 366,15
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	2 101 510,14				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	15 950,00	0,00	50,00
21	Immobilisations corporelles	95 724,00	61 263,76	18 546,00	15 914,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 546 402,57	982 798,16	757 414,00	6 806 190,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 658 126,57	1 060 011,92	775 960,00	6 822 154,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	9 320 126,57	1 721 568,13	775 960,00	6 822 598,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	510 000,00	435 382,84		74 617,16
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	510 000,00	435 382,84		74 617,16
	TOTAL	9 830 126,57	2 156 950,97	775 960,00	6 897 215,60
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
		(BP+DM+RAR N-1)		au 31/12		
13	Subventions d'investissement	854 000,00	261 044,85	615 429,00	-22 473,85	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	2 354 000,00	1 761 044,85	615 429,00	-22 473,85	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
106	Réserves (5)	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00	
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tota	I des recettes réelles d'investissement	3 016 000,00	2 423 044,85	615 429,00	-22 473,85	
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 726 183,14				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 145 000,00	1 129 455,29		15 544,71	
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00	
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	3 871 183,14	1 129 455,29		2 741 727,85	
	TOTAL	6 887 183,14	3 552 500,14	615 429,00	2 719 254,00	
	Pour information	2 942 943,4	3			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ll ll
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	951 991,62		951 991,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	546 247,37		546 247,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 490,74		70 490,74
66	Charges financières	268 845,14	0,00	268 845,14
67	Charges exceptionnelles	8 850,00	0,00	8 850,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 129 4 55,29	1 129 455,29
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 846 424,87	1 129 455,29	2 975 880,16

	<u> </u>
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 975 880,16

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
14	Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	435 382,84 0,00	435 382,84 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	661 556,21	0,00	661 556,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 950,00	0,00	15 950,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 263,76	0,00	61 263,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	982 798,16	0,00	982 798,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 721 568,13	435 382,84	2 156 950,97

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
"	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 156 950,97

 ⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 557 202,81		3 557 202,81
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	69 389,64		69 389,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 59 390,86 0,00	0,00 435 382,84 0,00 0,00	0,00 494 773,70 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	3 685 983,31	435 382,84	4 121 366,15

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 101 510,14
	·

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 222 876,29

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 261 044,85	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 261 044,85 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 129 455,29	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 129 455,29
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 761 044,85	1 129 455,29	2 890 500,14

u-	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 942 943,43
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	662 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 495 443,57

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 075 679,00	825 838,82	126 152,80	0,00	123 687,38
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	120 000,00	49 517,44	36 852,20	0,00	33 630,36
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	357 000,00	324 843,48	4 380,60	0,00	27 775,92
6062	Produits de traitement	90 000,00	60 828,76	14 534,12	0,00	14 637,12
6063 6064	Fournitures entretien et petit équipt Fournitures administratives	65 550,00 400,00	33 240,34 120,82	13 553,71 0,00	0,00 0,00	18 755,95 279,18
6066	Carburants	9 520,00	5 882,85	356,91	0,00	3 280,24
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	1 000,00	6 323,91	1 316,00	0,00	-6 639,91
611	Sous-traitance générale	140 000,00	104 074,99	16 429,28	0,00	19 495,73
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 758,12	0,00	0,00	241,88
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	270,11	270,11	0,00	-540,22
61523	Entretien, réparations réseaux	80 000,00	96 121,31	2 542,00	0,00	-18 663,31
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 000,00	13 431,26	4 796,49	0,00	1 772,25
61551 61558	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	4 328,00 0,00	9 119,28 661,10	2 004,89 0,00	0,00 0,00	-6 796,17 -661,10
6156	Maintenance	93 538,00	78 402,04	9 302,11	0,00	5 833,85
6161	Multirisques	10 000,00	9 263,77	0,00	0,00	736,23
617	Etudes et recherches	5 000,00	-427,50	2 012,50	0,00	3 415,00
618	Divers	2 000,00	6 434,36	200,45	0,00	-4 634,81
6226	Honoraires	15 000,00	-2 131,50	9 557,50	0,00	7 574,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	408,63	0,00	0,00	591,37
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	244,00	0,00	0,00	2 756,00
6241	Transports sur achats	500,00	137,92	0,00	0,00	362,08
6251	Voyages et déplacements	1 100,00	1 099,65	255,58	0,00	-255,23
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257 6261	Réceptions Frais d'affranchissement	500,00 9 500,00	0,00 2 456,38	0,00 274,43	0,00 0,00	500,00 6 769,19
6262	Frais de télécommunications	10 651,00	7 125,32	168,07	0,00	3 357,61
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	465,00	0,00	0,00	1 035,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	492,00	1 325,75	305,25	0,00	-1 139,00
6288	Autres	500,00	14 517,23	7 040,60	0,00	-21 057,83
63512	Taxes foncières	1 000,00	324,00	0,00	0,00	676,00
6358	Autres droits	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	606 648,00	545 452,37	795,00	0,00	60 400,63
6218	Autre personnel extérieur	590 748,00	539 251,51	0,00	0,00	51 496,49
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	381,86	0,00	0,00	118,14
648	Autres charges de personnel	15 400,00	5 819,00	795,00	0,00	8 786,00
í	Atténuations de produits (4)	0,00	i	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 000,00	70 490,74	0,00	0,00	1 509,26
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	2 000,00	1 615,00	0,00	0,00	385,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	6 907,16	0,00	0,00	3 092,84
6542 658	Créances éteintes Charges diverses de gestion courante	0,00 60 000,00	3 309,86 58 658,72	0,00 0,00	0,00 0,00	-3 309,86 1 341,28
	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 441 781,93	126 947,80	0,00	185 597,27
1014	= (011+012+014+65)	1 754 327,00	1 441 701,93	120 347,00	0,00	100 391,21
66		200 200 20	040 705 00	50.440.04	0.00	454.00
66	Charges financières (b) (5)	269 000,00	212 725,80	56 119,34	0,00	154,86
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	262 000,00 5 000,00	260 487,47 -48 511,67	0,00 56 119,34	0,00 0,00	1 512,53 -2 607,67
6688	Autre	2 000,00	750,00	0,00	0,00	-2 607,67 1 250,00
67	Charges exceptionnelles (c)	52 000,00	8 850,00	0,00	0,00	43 150,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	8 850,00	0,00	0,00	41 150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	15 000,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	2 090 327,00	1 663 357,73	183 067,14	0,00	243 902,13
023	Virement à la section d'investissement	2 726 183,14				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 145 000,00	1 129 455,29			15 544,71
	<u> </u>	Į.				

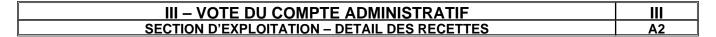
SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 145 000,00	1 129 455,29			15 544,71
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 871 183,14	1 129 455,29			2 741 727,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 871 183,14	1 129 455,29			2 741 727,85
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	5 961 510,14	2 792 813,02	183 067,14	0,00	2 985 629,98
D	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	56 119,34
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 511,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 607,67

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

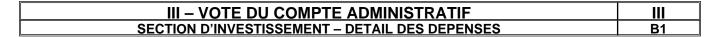


Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	loyés (ou restar	ıt à employer)	
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 315 000,00	3 557 202,81	0,00	0,00	-242 202,81
704	Travaux	100 000,00	110 844,48	0,00	0,00	-10 844,48
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 950 000,00	2 874 151,55	0,00	0,00	<i>75 848,45</i>
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	95 000,00	330 846,40	0,00	0,00	-235 846,40
7068	Autres prestations de services	170 000,00	239 804,42	0,00	0,00	-69 804,42
7087	Remboursement de frais	0,00	1 555,96	0,00	0,00	-1 555,96
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	61 915,64	7 474,00	0,00	-34 389,64
741	Primes d'épuration	35 000,00	69 389,64	0,00	0,00	-34 389,64
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	-7 474,00	7 474,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	3 350 000,00	3 619 118,45	7 474,00	0,00	-276 592,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0.00	59 390,86	0.00	0.00	-59 390,86
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	423,54	0,00	0,00	-423,54
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	58 967,32	0,00	0,00	-58 967,32
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00		.,	0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	3 350 000,00	3 678 509,31	7 474,00	0,00	-335 983,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	510 000,00	435 382,84			74 617,16
722	Immobilisations corporelles	70 000.00	0.00			70 000.00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	440 000,00	435 382,84			4 617,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	510 000,00	435 382,84			74 617,16
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	3 860 000,00	4 113 892,15	7 474,00	0,00	-261 366,15
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	2 101 510,14			<u></u>	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

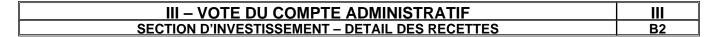
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	16 000,00	15 950,00	0,00	50,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 000,00	15 950,00	0,00	50,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	95 724,00	61 263,76	18 546,00	15 914,24
2111	Terrains nus	0,00	3 500,00	0,00	-3 500,00
2154	Matériel industriel	0,00	680,88	0,00	-680,88
21562	Service d'assainissement	22 885,00	28 243,30	662,00	-6 020,30
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	17 884,00	32 116,00
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	22 839,00 0,00	27 577,03 1 262,55	0,00 0,00	-4 738,03 -1 262,55
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7			
23 2313	Immobilisations en cours (hors opérations) Constructions	8 546 402,57 58 500,00	982 798,16 0,00	757 414,00 5 380,00	6 806 190,41 53 120,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 487 902,57	977 365,95	752 034,00	6 758 502,62
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	5 432,21	0,00	-5 432,21
	Total des dépenses d'équipement	8 658 126,57	1 060 011,92	775 960,00	6 822 154,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
1641	Emprunts en euros	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 320 126,57	1 721 568,13	775 960,00	6 822 598,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	510 000,00	435 382,84		74 617,16
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	440 000,00	435 382,84		4 617,16
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	440 000,00	152 019,70		287 980,30
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	84 781,94		-84 781,94
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	192 508,44		-192 508,44
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	2 555,99		-2 555,99
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	3 516,77		-3 516,77
	Charges transférées	70 000,00	0,00		70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	70 000,00	0,00		70 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	510 000,00	435 382,84		74 617,16
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	9 830 126,57	2 156 950,97	775 960,00	6 897 215,60
[Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	854 000,00	261 044,85	615 429,00	-22 473,85
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	534 000,00	175 952,00	540 516,00	-182 468,00
1313	Subv. équipt Départements	320 000,00	22 474,00	74 913,00	222 613,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	62 618,85	0,00	-62 618,85
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 354 000,00	1 761 044,85	615 429,00	-22 473,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
1	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 016 000,00	2 423 044,85	615 429.00	-22 473,85
021	Virement de la section d'exploitation	2 726 183,14	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		2,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 145 000,00	1 129 455,29		15 544,71
28033	Frais d'insertion	1 145 000,00	29,00		1 144 971,00
28131	Bâtiments	0,00	326 551,42		-326 551,42
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0.00		0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00	6 762,43		-6 762,43
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00		0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	104 786,26		-104 786,26
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	400,60		-400,60
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	311 024,64		-311 024,64
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00		0,00
28154	Matériel industriel	0,00	13 310,74		-13 310,74
28155	Outillage industriel	0,00	496,07		-496,07
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	352 960,81		-352 960,81
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00		0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	136,89		-136,89
28182	Matériel de transport	0,00	9 353,41		-9 353,41
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 564,02		-3 564,02
28188	Autres	0,00	79,00		-79,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 871 183,14	1 129 455,29		2 741 727,85
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 871 183,14	1 129 455,29		2 741 727,85
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	6 887 183,14	3 552 500,14	615 429,00	2 719 254,00
	L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				
,	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 942 943,43			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

AIII DETAIL DEG OREDITO DE TREGORERIE (1)						
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 902 365,28									
1641 Emprunts en euros (total)					15 902 365,28									
038053801 116352C 20646	CRCA SUDRA CREDIT COOPERATIF CAISSE DES DEPOTS	02/12/2005 01/12/2019 26/06/2014	2005-12-02 2019-12-20 2018-04-01	08/03/2006 29/03/2020 01/04/2019	500 000,00 1 000 000,00 960 000,00	F F		3,440 0,600 1,750	3,440 0,600 1,750	EURO EURO EURO	T T A	X Autres X Autres C	z z z	A-1 A-1 A-1
4180 442994 A0111A23000	CAISSE DES DEPOTS CRCA SUDRA CAISSE D EPARGNE	13/11/2013 30/08/2010 30/06/2011	2015-01-01 2011-03-05 2011-07-13	01/01/2019 05/03/2019 05/03/2019	323 809,52 101 756,89 238 993,13	F F		1,750 2,850 4,380	1,750 2,850 4,380	EURO EURO EURO	A A A	C C	N N N	A-1 A-1 A-1
A0112033000 A0113140	RHONE ALPES LYON CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON CAISSE D EPARGNE	19/03/2012 15/04/2013	2012-04-18 2013-04-15	25/07/2019 25/11/2013	298 493,06 2 000 000,00	F		4,950 4,140	4,950 4,140	EURO EURO	A T	c c	N N	A-1 A-1
A011770400	RHONE ALPES LYON CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	22/08/2017	2017-09-25	25/01/2018	1 000 000,00	F		1,700	1,700	EURO	A	С	N	A-1
MON276805EUR MON513345EUR/001 MON513346EUR/001	DEXIA CREDIT LOCAL LA BANQUE POSTALE LA BANQUE POSTALE	30/11/2011 01/06/2015 01/06/2015	2011-11-30 2015-07-01 2015-07-01	15/03/2012 01/10/2015 01/10/2015	3 000 000,00 1 370 000,00 1 413 000,00	F F		4,120 1,380 1,380	4,120 1,380 1,380	EURO EURO EURO	Т Т Т	X Autres X Autres X Autres	N N N	A-1 A-1 A-1
MON513347EUR/001 MON542479EUR/0544395/001 a0110033	LA BANQUE POSTALE LA BANQUE POSTALE CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	01/06/2015 04/08/2022 17/12/2009	2015-07-01 2022-09-21 2010-10-15	01/10/2015 01/01/2023 15/10/2013	2 103 000,00 1 500 000,00 93 312,68	F F		1,380 2,850 3,700	1,380 2,850 3,700	EURO EURO EURO	T T A	X Autres X Autres C	N N	A-1 A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 902 365,28									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle , B : bimestrielle , S : semestrielle , T : trimestrielle , X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 31/12/N												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 558 721,79					661 556,21	260 487,47	0,00	56 119,34		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 558 721,79					661 556,21	260 487,47	0,00	56 119,34		
038053801	N	0,00	A-1	208 321,44	8,00	F		3,440	22 251,80	7 646,72	0,00	457,84		
116352C	N	0,00	A-1	857 536,18	17,00	F		0,600	47 772,94	5 324,50	0,00	28,58		
20646	N	0,00	A-1	800 000,00	20,00	F		1,750	40 000,00	12 600,00	0,00	9 000,00		
4180	N	0,00	A-1	247 619,04	13,00	F		1,750	19 047,62	4 000,00	0,00	4 333,33		
442994	N	0,00	A-1	46 070,65	3,00	F		2,850	14 513,76	1 726,66	0,00	1 079,59		
A0111A23000	N	0,00	A-1	129 716,64	4,00	F		4,380	29 100,07	6 956,17	0,00	4 671,53		
A0112033000	N	0,00	A-1	163 623,20	4,00	F		4,950	36 198,89	9 891,19	0,00	3 509,72		
A0113140	N	0,00	A-1	1 484 803,31	15,75	F		4,140	65 618,18	63 177,46	0,00	6 147,08		
A011770400	N	0,00	A-1	791 084,91	20,00	F		1,700	39 554,24	14 120,87	0,00	0,00		
MON276805EUR	N	0,00	A-1	2 043 250,14	14,00	F		4,120	105 869,48	86 922,00	0,00	3 741,42		
MON513345EUR/001	N	0,00	A-1	916 377,11	12,75	F		1,380	65 294,50	13 210,14	0,00	3 161,50		
MON513346EUR/001	N	0,00	A-1	945 139,44	12,75	F		1,380	67 343,87	13 624,77	0,00	3 260,73		
MON513347EUR/001	N	0,00	A-1	1 406 672,36	12,75	F		1,380	100 229,44	20 278,04	0,00	4 853,02		
MON542479EUR/0544395/001	N	0,00	A-1	1 500 000,00	20,00	F		2,850	0,00	0,00	0,00	11 875,00		
a0110033	N	0,00	A-1	18 507,37	2,00	F		3,700	8 761,42	1 008,95	0,00	0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

						Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
						Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	indiquer le numéro de ntrat) Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 558 721,79					661 556,21	260 487,47	0,00	56 119,34

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AT.4 - TH OLOGIC DE LA REI ARTHOR DE L'EROCORS (1)												
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices					
ructure			ces indices		est un indice hors zone euro							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	15	0	0	0	0						
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00						
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	11 558 721,79	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits						0					
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00					
	Montant en euros						0,00					

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	B	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d'	emprunt (8)						
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture						
		(3)	(0)			0.00	0.00		de couverture						
Taux fixe (total)						0,00	0,00								
Taux variable simple (total)						0,00	0,00								
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00								
Total						0,00	0,00								

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV – ANNEXES	IV
Î	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Anné mobilisa profil d' de l'en	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

													/						
	Date de			résidu	ırée ıelle en ıées			Tau	x (2)			Nom	ninal	et pério	ortissement odicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	24/06/2021
CGCT): 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	24/06/2021
L	Frais études et insertion non suivis de réalisation	5	24/06/2021
L	Subv. équipements versées finançant des biens mobiliers, matériel ou étude	5	24/06/2021
L	Subv. équipements versées finançant des biens immobiliers ou des installations	10	24/06/2021
L	Subv. équipements versées finançant des projets infrastructures d'intérêt national	40	24/06/2021
L	Matériel de transport	5	24/06/2021
L	Mobilier	10	24/06/2021
L	Matériel de bureau	5	24/06/2021
L	Matériel informatique	5	24/06/2021
L	Electromécanique	15	24/06/2021
L	Matériel de laboratoire	5	24/06/2021
L	Matériel industriel	7	24/06/2021
L	Constructions de bâtiments	35	24/06/2021
L	Agencements et équipements de bâtiments	20	24/06/2021
L	Réseaux et ouvrages annexes	40	24/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	Dépréciations	0,00	0	14 000,00	0,00	-14 000,00

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	1 102 000,00	1 096 939,05
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	662 000,00	661 556,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	662 000,00	661 556,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	440 000,00	435 382,84
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	440 000,00	435 382,84
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 096 939,05	775 960,00	0,00	1 872 899,05

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
7(1)	2.55.15 (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	- Noulleanene
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 871 183,14	III 1 1 1 1 2 9 4 5 5 , 2 9
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	3 871 183,14	1 129 455,29
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 145 000,00	29,00
28131	Bâtiments	0,00	326 551,42
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00	6 762,43
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	104 786,26
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	400,60
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	311 024,64
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	13 310,74
28155	Outillage industriel	0,00	496,07
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	352 960,81
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	136,89
28182	Matériel de transport	0,00	9 353,41
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 564,02
28188	Autres	0,00	79,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 726 183,14	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 129 455,29	615 429,00	2 942 943,43	662 000,00	5 349 827,72

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 872 899,05
Ressources propres disponibles	IV	5 349 827,72
Solde	V = IV - II (3)	3 476 928,67

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A E O 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	45.00
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Montant				
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre				
	TOTAL GENERAL				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2	
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT		

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Libellé (1)	Montant				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00				
26	Participat° et créances rattachées	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00				
Opérations d'équipe	ement (1 ligne par opération)					
Opérations pour co	npte de tiers (1 ligne par opération)					
	Total des dépenses réelles	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
041	Opérations patrimoniales	0,00				
	Total des dépenses d'ordre					
	TOTAL GENERAL	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	ТО	TAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1	

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissemen
Acquisitions à titre onéreux				
24/04/2017	Etudes extansion rEsea as de c	3 329,16	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	2 902,93	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	22 385,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	-22 385,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	13 288,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	98 882,80	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	115 707,50	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	-138 976,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	138 976,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	95 055,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	18 002,10	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	90 555,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	22 385,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	4 637,40	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	4 960,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	143 708,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	138 976,00	0,00	0
25/01/2022	2 POMPES DOSEUSES	1 995,00	0,00	7
25/01/2022	ETABLI CHARGE 1200 KG ASST	680,88	0,00	7
03/02/2022	ONDULEUR STEP VRIEU	1 552,00	0,00	15
03/02/2022	RESEAUX ASST MONTAGNIEU	75 592,60	0,00	0
03/02/2022	COFFRE POLYESTER ASST	887,23	0,00	15
17/02/2022	2 VARIATEURS ET 1 ARMOIRE SE	184,00	0,00	15
17/02/2022	2 VARIATEURS ET 1 ARMOIRE SE	652,00	0,00	15
17/02/2022	2 VARIATEURS ET 1 ARMOIRE SE	652,00	0,00	15
17/03/2022	PROJET RESEAU AIR STEP	8 148,94	0,00	0
17/03/2022	CUVE 200L + PURGEURS EPUR VALLONS	1 244,86	0,00	15
17/03/2022		3 943,93		5
	2 ORDINATEURS + 1 SERVEUR STEP		0,00	
29/03/2022	RUE COTE MALIN VAL DE VIRIEU ASST	1 663,20	0,00	0
29/03/2022	HP PROBOOK 450 G8 ASST	1 201,00	0,00	5
29/03/2022	FAUTEUILS ERGO ASST	1 262,55	0,00	10
14/04/2022	PROJET STEP AIR	5 002,23	0,00	0
14/04/2022	MESURES STEP ST VICTOR AV TRAVX	2 650,00	0,00	0
14/04/2022	MESURES STEP ST VICTOR AV TRAVX	650,00	0,00	0
02/05/2022	PROJET STEP AIR ASST	4 991,66	0,00	0
02/05/2022	PROJET STEP AIR ASST	4 869,32	0,00	0
10/05/2022	ARMOIRE ELECTRIQUE CHAPELIERS ASS	11 967,95	0,00	0
10/05/2022	ARMOIRE ELECTRIQUE THOLON ASS	11 967,95	0,00	0
10/05/2022	S550 PR LES VERNES CESSIEU ASS	4 465,06	0,00	0
10/05/2022	VANNE ELECTRIQUE STEP STE BLANDINE	2 270,00	0,00	15
24/05/2022	LOGICIEL DE SUPERVISION TOKAPI	13 520,00	0,00	5
24/05/2022	MOTOREDUCTEUR EPUR VALLONS	1 060,00	0,00	15
24/05/2022	TABLETTE SURFACE PRO 8 ASST	1 350,00	0,00	5
24/05/2022	SWITCH COMMUTATEUR ASST	593,56	0,00	5
14/06/2022	ASSAINISSEMENT SVC	21 315,15	0,00	0
11/07/2022	Remplacement d'une pompe eau industriel	2 324,36	0,00	15
11/07/2022	Robinets actionneur pneumatique pour pre	5 204,63	0,00	15
22/07/2022	1 Jeu de masses OSC® de 2 000 kg standar	7 154,00	0,00	15
30/08/2022	Pompe PR Les coquillats SCT	1 690,35	0,00	15
30/08/2022	DQE 016 2022 ASS MONTEE DE REVOLETTE ST	9 743,50	0,00	0
20/09/2022	Installation et mise en place TOPKAPI 6	4 104,00	0,00	5
29/09/2022	DQE 002 2022 ASS LE GARDEN LA TOUR DU PI	2 390,00	0,00	0
29/09/2022	DQE 006 2022 ASSIMP MARIUS ROILLET LA	10 045,00	0,00	0
29/09/2022	DQE 007 2022 ASS16 RTE DE LYON CESSIEU	1 594,00	0,00	0
29/09/2022	Pompe PR Coquillat	1 372,87	0,00	15
11/10/2022	DQE 010 2022 ASSZI DES VALLONS FERRARI L	25 505,00	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	2 572,50	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	-2 572,50	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	881,25	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	2 643,75	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	2 572,50	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	-5 700,00	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	1 055,50	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	-1 055,50	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	5 700,00	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	5 062,50	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	5 700,00	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	1 055,50	0,00	0
03/11/2022	Acquisition écrans 2022	408,24	0,00	1
03/11/2022	Adaptation Topkapi pour Neptune	3 986,00	0,00	0
28/11/2022	STEP Acquisition logiciel NEPTUNE	14 950,00	0,00	2
28/11/2022	STEP DEVELOPPEMENT logiciel NEPTUNE	1 000,00	0,00	2
28/11/2022	Acquisition PC nouvel arrivant + PP	1 450,40	0,00	5
28/11/2022	Renouvellement PC 2022 ASST	1 005,90	0,00	5
08/12/2022	piquage amiante - Travaux ECP st victor	4 500,00	0,00	0
08/12/2022	Uptrade + licence 3 ans	1 446,21	0,00	0
14/12/2022	B134-138-141-150-436 17241m² - Brochier	3 500,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 060 011,92	0,00	

	IV – ANNEXES		
ĺ	ELEMENTS DU BILAN		
	VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2	

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations	
Compte 775 Produits des cessions d'éléments d'actif		0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1	

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2		

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	·
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72 Travaux en régie			0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		moyen c		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chei de nie			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(1)	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros			
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00		
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00		
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	922 043,68		
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00		
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	922 043,68		
Recettes réelles de fonctionnement	l II	3 685 983,31		

Tart des gardines à emprant accordées du title de l'exercice en 70 (5)	Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	25,0
------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	------	------

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	_
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au cours de l'exercice
	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d	organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

	·						
Année	Année Nature de l'engagement Organisme émetteur Durée Périodicité				Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engageme	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00
	7	TOTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			S POURVUS SUR	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	т Со
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMEN FINANCIER	T C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	38 908 902,98	32 370 678,73	0,00	32 370 678,73
RECETTES	38 908 902,98	36 007 177,55	0,00	36 007 177,55
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 125 402,48	9 468 255,83	4 070 689,00	13 538 944,83
RECETTES	20 125 402,48	11 960 551,75	2 073 289,00	14 033 840,75

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET ASS2022 SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 961 510,14	2 975 880,16	0,00	2 975 880,16
RECETTES	5 961 510,14	4 121 366,15	0,00	4 121 366,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 830 126,57	2 156 950,97	775 960,00	2 932 910,97
RECETTES	9 830 126,57	3 552 500,14	615 429,00	4 167 929,14

BUDGET EAU2022 SERVICE DES EAUX - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 493 651,10	6 082 071,63	0,00	6 082 071,63
RECETTES	8 493 651,10	6 382 952,47	0,00	6 382 952,47
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 452 354,91	1 398 884,90	286 820,00	1 685 704,90
RECETTES	6 452 354,91	3 087 980,20	0,00	3 087 980,20

BUDGET S	BUDGET SPANC2022 SPANC - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700110				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	61 391,17	45 054,13	0,00	45 054,13	
RECETTES	61 391,17	40 764,01	0,00	40 764,01	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	9 183,38	7 705,00	0,00	7 705,00	
RECETTES	9 183,38	0,00	0,00	0,00	

BUDGET ZONE12022 ZONE IZELETTE - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700128					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	1 093 000,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	1 093 000,00	0,00	0,00	0,00	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	620 000,00	0,00	0,00	0,00	

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

BUDGET ZONE12022 ZONE IZELETTE - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700128					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
RECETTES	620 000,00	0,00	0,00	0,00	

BUDGET ZONES2022 AMENAGEMENT DE ZONES - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700078				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 383 000,00	2 452 997,05	0,00	2 452 997,05
RECETTES	9 383 000,00	2 452 997,05	0,00	2 452 997,05
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 338 490,75	1 861 588,57	0,00	1 861 588,57
RECETTES	6 338 490,75	757 086,04	0,00	757 086,04

BUDGET ECO12022 ACTIONS ECONOMIQUES - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700045				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 494 201,07	780 732,57	0,00	780 732,57
RECETTES	1 494 201,07	1 488 672,98	0,00	1 488 672,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 937 722,04	860 272,82	30 000,00	890 272,82
RECETTES	2 937 722,04	730 776,51	0,00	730 776,51

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	65 395 656,46	44 707 414,27	0,00	44 707 414,27
RECETTES	65 395 656,46	50 493 930,21	0,00	50 493 930,21
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	46 313 280,13	15 753 658,09	5 163 469,00	20 917 127,09
RECETTES	46 313 280,13	20 088 894,64	2 688 718,00	22 777 612,64
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	111 708 936,59	60 461 072,36	5 163 469,00	65 624 541,36
TOTAL AGREGE DES RECETTES	111 708 936,59	70 582 824,85	2 688 718,00	73 271 542,85

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 24/02/2023

Présenté par (1) , A LA TOUR DU PIN le 02/03/2023 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A LA TOUR DU PIN, le 02/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANGELIN Catherine	
AOUN Elham	
ARGOUD Valérie	
AUGIER François	
BADIN Bernard	
BAS Christelle	
BATTIER Joëlle	
BELMONT Patrick	
BISILLON Danielle	
BLANC Yvette	
BLANCHET Luc	
BLANDIN Patrick	
BONNETAIN Jean-Paul	
BOUCLY François	
BOURDIER Gilles	
BOUVET Jean-Marc	
BROCHARD Christophe	
CAPUOZZO Arièle	
CARLIER Cécile	
CARON Besma	
CHAMBAZ-RAMBAUD Edith	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUT-SARRAZIN Agnès	
CLEYET-MERLE Michel	
COQUET Raymond	
COURBOU Alain	
DAMAIS Jean-Marc	
DECOUX Edmond	
DELDIQUE Jean-François	
DURAND Claire	
DURAND Martial	
DURAND Vincent	
DUVERNE Christophe	
EVRARD Bernard	
FERROUD Isabelle	
FERRUIT Jean-Michel	
FOREST Alain	
FRACHON Marie-Christine	
GARCIA Estela	
GARNIER Jacques	
GASTALDELLO Benjamin	
GAUDET Gisèle	
GAUTHIER Max	
GIRARD Laëtitia	
GONCALVES Caroline	
GONIN Bernard	
GUERIN Philippe	
GUICHARD Jacqueline	
GUICHERD André	
GUILLOT Magali	
HARTMANN Delphine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HUGUET Chantal	
LATOUR Philippe	
LELONG Frédéric	
LEPRETRE Ludovic	
LOVET Jean-Pierre	
MAGAUD Joëlle	
MAGNIN Corinne	
MAGNIN Denis	
MARCEL Roger	
MATHAN Gérard	
MEYRIEUX Serge	
MICHEL Laurent	
MILANI Cédric	
MOREL Michel	
MOREL Noëlle	
PAGET Jean-Paul	
PILLAUD-TIRARD Jean-François	
POLAUD Michel	
RAJON Fabien	
REVOL Céline	
REYNAUD Jean-Louis	
REYNAUD Michel	
RICHARD-BEAUMONT Nadine	
ROCHET Marc	
RODRIGUES José	
RONDET Joël	
SERRANO Michel	
SEYCHELLES Véronique	
SILVIN Patrick	

SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

	IV – ANNEXES	l IV
	ARRETE ET SIGNATURES	D
SOLIER Nicolas		

SOLIER Nicolas	
STIVAL Géraldine	
TISSERAND Thérèse	
TRILLAT Bernard	
VALLAT-RABATEL Guillaume	
VIDOU Gilles	
VITTE Daniel	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : L'assemblée.